



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

Metz, le 9 octobre 2019

Monsieur le Maire de Verneville  
3 Rue du Télégraphe  
57130 Vernéville

Affaire suivie par  
eva.fumagalli@moselle.gouv.fr  
03 87 34 33 27

**Objet :** Dossier de déclaration concernant la réalisation de la 1ère tranche du lotissement « Le Télégraphe » - Commune de Vernéville

**Réf :** Y:\Dossiers instruits\_en cours\EP\VERNEVILLE\2019 LOT LE TELEGRAPHE

**P.J :** Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration  
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Réalisation de la 1ère tranche du lotissement « Le Télégraphe » - Commune de Vernéville**

Ce dossier a été déposé par : Logane immo

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n°57-2019-00484** en date du 13 septembre 2019 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau, par  
interim

Eva Fumagalli